



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le vendredi 31 janvier 2020

La Meurthe-et-Moselle : une terre d'expérimentation et d'innovation sociale

Le Département a été retenu pour expérimenter le service public de l'insertion (SPI)

En octobre 2019, l'Etat a lancé un appel à projet en direction des territoires pour l'expérimentation d'un service public de l'insertion, une des mesures proposées par le rapport Pitollat – Klein remis au premier ministre en août 2018.

À l'issue de la sélection, 14 projets ont été retenus, dont celui de la Meurthe-et-Moselle parmi les 45 qui ont été présentés.

L'objectif du Service public de l'insertion est de garantir à chaque personne un parcours d'insertion sans rupture, tant au niveau des droits que de l'accompagnement. Autour du triptyque « formation – insertion – emploi », il doit favoriser une meilleure articulation entre les différents acteurs au service des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Fidèle à une culture de l'innovation territoriale et sociale, à l'expérience des plans de lutte contre la pauvreté, le projet meurthe-et-mosellan s'appuie sur une dynamique partenariale associant outre le département, **l'Etat, Pôle emploi, la Région Grand Est et la Métropole du Grand Nancy.**

Le protocole partenarial vise à sécuriser les parcours d'insertion, prendre en charge des « freins périphériques » rencontrés (mobilité, garde d'enfants...), et lutter contre le non recours aux droits.

Le Département, avec tous ses partenaires, se félicite d'être à nouveau reconnu nationalement comme une terre d'expérimentation et d'innovation sociale.

Comptant sur votre présence,

Cordialement



Gilliane RIOUFFRAIT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
03 83 94 52 76 / 06 03 22 20 58

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>